news.belgium

21 nov 2008 -12:21

Appartient à Conseil des ministres du 21 novembre 2008

Conférence interministérielle

Création de la conférence interministérielle sur la politique de sécurité et de maintien de l'ordre

Création de la conférence interministérielle sur la politique de sécurité et de maintien de l'ordre

Sur proposition de MM. Jo Vandeurzen, ministre de la Justice, et Patrick Dewael, ministre de l'Intérieur, le Conseil des ministres a repris la nouvelle conférence interministérielle "Politique de sécurité et de maintien de l'ordre" dans la circulaire du 23 avril 2008. Puisque la sécurité n'est plus de la seule compétence du gouvernement fédéral, les gouvernements des Communautés et des Régions participeront à la concertation sur la politique de sécurité dans la conférence interministérielle. Au total, il y a dorénavant 17 conférences interministérielles.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

